

# e JDS

N° 64 septembre



**SQY DANCE**  
sqydance.com Dances à 2 • Saint-Quentin-en-Yvelines

## Le journal des sqydancers

Des décisions importantes ont été votées

MARDI 29 JUIN 2021  
SALLE PAUL GAUGUIN  
20H30 - 22h



"Sqy Dance prend l'air"  
Ouvert à tous  
17h West coast swing



samedi  
4 sept  
2021

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
9 h - 17 h

Et si vous dansiez avec Sqy Dance ?



Centre sportif Pierre de Coubertin  
2 Rue Charles Linné,  
78180 Montigny-le-Bretonneux



DIMANCHE 04 JUILLET  
Espace Marta Pan devant la BU de l'université UVSQ

18h Salsa - Bachata

Un événement Sqy Dance



Découvrez le calendrier de la saison 2021:2022



## L'Edito

*Après une longue interruption le journal réapparaît, sa forme et ses couleurs, nous l'espérons, vous seront plus agréables que le format quelque peu administratif et froid des "lettres de sqy Dance" que vous avez reçues ces derniers temps par mails.*

*Nouvelle période et nouveau départ pour le JDS !*

*En ce début d'année nous avons quelques informations à vous communiquer ainsi vous trouverez dans ce numéro :*

- \_ Pages 2 à 4 : un compte rendu succinct mais complet de l'assemblée générale du 29 juin dernier où des décisions importantes ont été prises.*
- Page 5 : le calendrier prévisionnel de la saison 2021 / 2022.*
- Page 6 : un article concernant les quarante ans de l'association.*
- Pages 7 à 10 : les quatre pages qui constituent le guide du nouvel adhérent 2021.*
- Page 11 : la reprise des cours*
- Page 12 changements de dates et de programmations dans le calendrier, les R-V : Sqy Dance prend l'air ...*

Daniel Desaldealer

## Une AG consensuelle

*Après avoir remercié les membres du CA pour leur implication régulière malgré la situation, le président a présenté le bilan moral de cette saison qui ne s'est pas déroulée comme nous l'aurions souhaité.*



### Le Rapport Moral

*Alors que le nombre d'adhérents n'avait cessé de s'accroître les années précédentes pour atteindre plus de 300 inscrits lors de la saison 2019/ 2020, les inscriptions ont subi le contre coup de la situation sanitaire et connu une diminution notable, la réduction approche 30% ( 28% exactement) : les effectifs sont passés de 310 à 224 inscrits. Un tel recul a plusieurs causes objectives. D'abord nous avons nous-mêmes limité les effectifs dans tous les cours pour s'accorder aux impératifs sanitaires, ensuite nous avons imposé des règles de fonctionnement qui ont naturellement découragé certains adhérents ( absence de rotation, port du masque et difficulté pour les personnes seules à trouver un binôme), enfin les préventions légitimes sur la façon dont l'année allait se dérouler compte tenu des risques de reprise de l'épidémie ont retenu certains de s'inscrire.*

*Le calendrier prévisionnel, pour la première fois de notre histoire n'a pu être mis en œuvre du fait des contraintes et interdits liés à la situation sanitaire. Ainsi aucune des soirées programmées, aucun stage ni aucune sortie n'ont pu se dérouler.*

*Les cours, comme vous le savez, ont été interrompus très tôt et n'ont pas pu reprendre. Face à cette situation nous avons décidé d'appliquer la même politique de solidarité vis à vis de nos professeurs que celle appliquée l'an passé et validée par la dernière AG .*

*Nous avons maintenu leurs rémunérations . Nous ne savions évidemment pas que cette situation durerait toute la saison et nous avons demandé une contrepartie, c'est ainsi que la demande de cours en visio s'est imposée.*

Après un temps de questions/ réponses, le rapport moral a été voté à l'unanimité

Véronique, la trésorière a remercié Laurence Kervennic qui a participé à l'exécution de ce bilan puis elle a présenté le bilan financier et commenté les tableaux. En l'absence de demande d'explications complémentaires on est passé au vote du quitus du bilan financier, lequel a été voté à l'unanimité.

### le projet d'orientation:

Le président a rappelé que le projet pour la saison prochaine se plaçait dans la lignée des projets précédents et conserverait la même dynamique et les mêmes fondamentaux qui ont fait le succès de Sqy dance : rester fidèle à l'objet de l'association en agissant pour le développement de la danse à deux sur Saint Quentin en Yvelines en renforçant autant que possible les actions portant sur la qualité et la diversité de l'offre qu'il s'agisse du panel des cours, des stages du samedi ou du dimanche et du stage en Normandie.

Ensuite il a énuméré les secteurs où des améliorations pourraient être apportées afin de développer plus encore l'attractivité de Sqy Dance :

- Trouver une salle mieux adaptée aux entraînements qui pourraient constituer un lieu de vie pour des temps partagés accessibles à l'ensemble des adhérents,
- Bénéficier de nouveaux créneaux qui permettraient d'ouvrir un cours 2 de bachata et un cours si attendu de Kizomba..

Enfin promouvoir des " Sqy Dance hors les murs" et ainsi enrichir l'offre de sorties. Ce secteur devant être développé eu égard à la multiplication des pratiques et l'impossibilité actuelle d'augmenter proportionnellement l'offre de soirées directement organisées par Sqy Dance.

Enfin le président a présenté les adaptations nécessaires liées à la situation créée par la crise de la COVID, le budget financier prévisionnel proposé au vote a intégré les dépenses nécessaires pour dédommager nos adhérents qui ont été privés de cours cette saison encore . Il a proposé à l'AG de décider le principe d'un dédommagement qui prendra la forme d'un trimestre gratuit pour ceux qui s'étaient inscrits à un cours en sept 2020 comme aux inscrits de 2019 et qui se réinscriront en sept 2021 .

Les incidences d'une telle décision entraîneront un déficit sur l'exercice 2021/2022 de 12 000 à 20 000€ selon le niveau des inscriptions réalisées pour la saison 2021/ 2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité des participants.

Il indique ensuite que le déroulement de la saison prochaine pourrait être perturbée par une situation sanitaire de nouveau dégradée et précise que nous avons l'obligation d'envisager cette situation notamment pour ce qui concerne les cours. Quid d'un éventuel maintien des cours et des rémunérations des professeurs ? A ce sujet il propose un vote d'approbation concernant les dédommagements exceptionnels qui pourraient être envisagés si la situation l'exigeait, les conditions évoquées à l'article III alinéa c de l'actuel règlement intérieur excluent tout remboursement. A l'issue des échanges, l'assemblée adopte à l'unanimité un additif à l'article 3. Celui-ci stipule :

Question tarifs le CA propose à l'AG de modifier le tarif d'un cours, un tarif unique pour tous les cours est voté, le tarif dégressif est supprimé tous les autres tarifs sont maintenus : la cotisation annuelle à 10€ pour tous les adhérents anciens comme nouveaux, les tarifs des différentes soirées, des stages et du réveillon ne changent pas.

Un échange enrichissant entre les membres du CA et les adhérents présents mène à l'adoption à l'unanimité du projet d'orientation

Le budget prévisionnel a été présenté par Véronique Tercerie et n'ayant pas donné lieu à questions est mis au vote et reçoit un assentiment unanime.

La réunion se termine par le renouvellement du bureau 3 membres du CA sont sortants ( en application des règles statutaires) et candidats à leurs réélections (Michel Crotti, Daniel Desaldeleer, Jacques Tercerie), deux membres sont démissionnaires : Marie Françoise Franchescheti et Emmanuelle Roux), deux adhérentes se portent candidates à l'élection au conseil d'administration : Guylaine Journeau et Laureline Canal ;

La liste des candidats est présentée à l'assemblée générale qui vote à l'unanimité leurs élections.

Le CA est désormais constitué de 11 membres : Alain Blandin, Laureline Canal, Michel Crotti, Daniel et Françoise Desaldeleer, Olivier Girard, Guylaine et Xavier Journeau, Isabelle Pradon, Véronique et Jacques Tercerie

La séance levée nous nous retrouvons autour d'un verre qui permet de prolonger les échanges.

## Calendrier Prévisionnel de la saison 2021 / 2022

29/08/2021		SQY Dance prend l'air	16:00 – 18h	Marta Pan
04/09/2021		Forum des Associations	9:00 – 17:00	Pierre de Coubertin
12/09/2021		SQY Dance prend l'air	16:00 – 18h	Marta Pan
13/09/2021		<b>Reprise des Cours</b>		
19/09/2021		SQY Dance prend l'air	16:00 – 18h	Marta Pan
09/10/2021	 	<b>40 ans de Sqy Dance</b>	14:00 – 01h	Ferme du Manet
17/10/2021		Stages de cha cha cha	15:00 – 17:00	Jules Ladoumègue
<b>23 octobre au 07 novembre vacances de Toussaints</b>				
13/11/2021		Soirée toutes Danses	19:00 – 23:30	Alfred de Vigny
27/11/2021		soirées Westt coast swing	20h – 1h:00	Paul Gauguin
12/12/2021		Stages Danses de Salon	15h-17h	Jules Ladoumègue
<b>18 décembre au 02/ janvier vacances de Noël</b>				
31/12/2021	 	<b>Réveillon</b>	21:00 – 02:00	Hall Ferme du Manet
08/01/2022	 	Stages et soirée West Coast Swing	20h-01h	Ferme du Manet
16/01/2022		Stage de Kizomba	15h-17h	Jules Ladoumègue
22/01/2022		Soirée Danses de Salon	19h-23h30	Alfred de Vigny
06/02/2022		Stage Danses de Salon	15h-17h	Jules Ladoumègue
13/03/2022		Thé dansant	14h-18h	Paul Gauguin
<b>19 février au 06 mars vacances d'hiver</b>				
26/03/2022	 	Stages et Soirée WCS	20h -01h	Ferme du Manet
du 01 au 03 avril 2022	  	Week-end de Bachata Salsa	sur 3jours	Villers Sur Mer (14)
<b>23 avril au 08 mai vacances de printemps</b>				
14/05/2022		soirée toutes danses/danses de de salon	19h-23h30	Paul Gauguin
15/05/2022		SQY Dance prend l'air	16:00 – 18h	Marta Pan
22/05/2022		SQY Dance prend l'air	16:00 – 18h	Marta Pan
11/06/2022	 	Stages et Soirée Latines	20h-01h	Ferme du Manet
19/06/2022		SQY Dance prend l'air	16:00 – 18h	Marta Pan
26/06/2022		SQY Dance prend l'air	16:00 – 18h	Marta Pan
03&10/07/2022		SQY Dance prend l'air	16:00 – 18h	Marta Pan
05/07/2022		<b>AG</b>	19h-24h	Paul Gauguin

## 40 ans... l'âge de la maturité .

Née en 1981, l'association a donc 40 ans cette année. Sqy Dance mérite qu'on fête son anniversaire . C'est ce que nous avons prévu lors du projet d'orientation présenté, l'an passé, à l'AG de septembre 2020.

Hélas la situation sanitaire et ses conséquences ont perturbé là aussi nos prévisions. De ce fait, nous n'avons pas eu la possibilité de réserver la grande salle de la ferme du Manet pour octobre 2021 comme nous l'avions programmé, nous voulions y organiser la manifestation principale de l'anniversaire en octobre 2021 .

L'espoir de fêter correctement cet événement exceptionnel est désormais faible . Nous avons réservé les trois salles des écuries du Manet, l'ensemble " Raimu, Marius et Pagnol " le 16



octobre prochain mais le temps nous est compté pour imaginer la ou les formes que pourrait prendre cette célébration .

Nous allons déprogrammer la fête prévue en espérant pouvoir l'organiser plus tard dans la saison.

Si vous êtes intéressés et souhaitez participer à la commission " 40 ans de Sqy Dance" prenez contact avec le président en appelant le 06 74 70 68 73.



## I Les membres actifs

Ce sont les membres de Sqy Dance qui ont réglé la cotisation annuelle, celle-ci donne accès à de nombreux droits spécifiques et impose des devoirs.

### 1) Des droits.

- Ils bénéficient de l'assurance responsabilité civile pour les activités de l'association.
- ils ont accès à une priorité d'inscription et aux tarifs préférentiels pour toutes les activités de Sqy Dance.

### 2) Des devoirs :

- ils fournissent un certificat médical de non- contre -indication à la pratique de la danse .
- ils doivent être en possession d'une assurance personnelle de responsabilité civile.

**L'association Sqy Dance rejette toute responsabilité en cas de manquement à l'une de ces deux règles.**

### 3) La perte de qualité de membre survient :

- sur demande de l'adhérent .
- pour cause d'exclusion : celle-ci est prononcée par le CA en cas de comportement inapproprié au bon fonctionnement de l'association et après rencontre avec l'intéressé(e).-

## III Les activités

- 1)- Les cours, stages et entraînements ne sont accessibles qu'aux membres actifs .
- 2)- L'accès aux salles parquetées nécessite le port obligatoire de chaussures de danse ou, à défaut, d'une paire de chaussures propres dédiées à l'activité.
- 3)- L'inscription au cours se fait pour une année pleine, le règlement est effectué par chèque dans sa totalité au moment de l'inscription ( en un seul chèque ou en trois ) .
- 4)- L'interruption de l'activité du fait de l'adhérent ne peut donner lieu à remboursement, toutefois en cas d'absence prolongée pour force majeure ( accident, hospitalisation, maladie), un avoir égal à 50% des sommes engagées pour la période considérée pourra être accordé, après étude et décision positive du CA. Cette disposition ne s'adresse qu'à la personne concernée, en est exclu un éventuel partenaire de danse.
- 5)- En cas de suppression occasionnelle de cours, indépendamment de la volonté de Sqy Dance l'association ne pourra être tenue pour responsable. Elle fera néanmoins tout son possible pour remplacer les cours non assurés, ils ne pourront donner lieu à remboursement.
- 6)- En cas d'impossibilité de tenue des cours, en présentiel ou en visio conférence, pour une durée supérieure à 20% des cours dûs, le CA de Sqy-Dance se prononcera sur les modalités d'un dédomagement .

## Les membres du conseil d'administration de Sqy Dance

- 1) Daniel Desabteleer
- 2) Françoise Desabteleer
- 3) Véronique Terceirie
- 4) Olivier Girard
- 5) Jacques Terceirie-
- 6) Michel Crotti
- 7) Lauréline Canal
- 8) Xavier Joumeau.
- 9) Gylaine Joumeau
- 10) Alain Blandin .
- 11) Isabelle Pradon

Président



1

Les membres numéros 1 à 5 constituent le bureau de Sqy Dance.

3



6



9



Vice-Présidente

4



7



10



2



5



8



11



- **1er réflexe** : **consulter le site** : **référence absolue**, il est conçu pour répondre à toutes vos questions sur le passé, le présent et même le futur. ...
- **2ème réflexe** : consulter la newsletter : "*A vos Agendas !*" que vous recevez chaque 1er du mois et qui rappelle tous les rendez-vous du mois.
- **3ème réflexe** : lisez les "Flash infos" qui vous sont envoyés et soyez attentifs lorsqu'il s'agit d'une info de dernière minute.
- **4 èmement** : un conseil : lisez ou parcourez le " JDS", journal de Sqy dance qui paraît tous les deux mois et fait état de la vie de l'association et de l'actualité de la danse.
- **Enfin** un numéro de téléphone le 06.74.70.68.73 **Allo Mr le président** que vous pouvez utiliser quand la réponse à vos questions n'est pas accessible sur le site , n'a pas été l'objet d'un mail ou est absente des publications qui vous sont régulièrement adressées.  
Vous l'aurez compris son usage doit être exceptionnelle et ne peut être la première source d'information ...

## PARTICIPER A UNE ACTIVITE

### Participation aux activités de sqy Dance

- **Les activités de Sqy Dance sont ouvertes à tous** à l'exception des cours et des entraînements exclusivement réservés aux adhérents actifs ( adhérents ayant réglé leur cotisation annuelle).
- Pour toutes les activités, les adhérents actifs sont prioritaires lors des inscriptions et bénéficient d'un tarif préférentiel qui leur est réservé . Les extérieurs peuvent participer en fonction des éventuelles places restantes à un tarif "spéc. extérieur 40% supérieur à celui des adhérents actifs.

### Inscriptions :

- **Elles sont obligatoires** pour certaines activités . C'est les cas des activités qui impliquent une connaissance précise du nombre de participants (repas traiteur- réveillon ou certains stages...) ? l'inscription doit être alors accompagnée du règlement ad. à la trésorière : 5 bis rue de Valois 78180 Montigny le Bretonneux .  
**Chaque fois le site, les les affiches et flyers précisent : " inscriptions obligatoires." .**
- **Elles sont facultatives** pour participer à la plupart des activités proposées par Sqy Dance, c'est le cas des Soirées sans repas, stages et des après-midis dansants...Le nombre de participants étant toujours limité soit par la taille de la salle soit par la nature de l'activité, le fait de ne pas s'inscrire vous expose éventuellement à l'impossibilité de participer à l'événement .
- **Elles sont inutiles** pour 2 activités qui se pratiquent **sans inscription** :
  - les entraînements réservés aux adhérents actifs.
  - les "Sqy Dance prend l'air" ouvert à tous les danseurs adhérents ou non.

### Tarifs :

COURS PAR PERSONNE	
1 Cours hebdomadaire	
<b>TARIFS REDUITS</b> étudiants- jeunes 25 ans et -	<b>PLEINS TARIFS</b> membres actifs de SD
100 €	120 €

STAGES PAR PERSONNE	TARIFS REDUITS membres actifs de SD	PLEINS TARIFS
Durée 2 heures	10 €	14 €
Stage week-end Villers-sur- Mer	240 €	270 €

SOIREES PAR PERSONNE	TARIFS REDUITS membres actifs de SD	PLEINS TARIFS extérieurs
Soirée (20h30-1h)	10 €	14 €
Soirée avec repas (buffet)	14 €	20 €
Soirée avec repas (traiteur)	20 €	28 €
Soirée avec repas (auberge espagnole)	5 €	10 €
Soirée Réveillon (dessert dansant)	25€	Réserve aux adhérents Coût 25€+10€



## Reprise des cours

semaine du 13 au 18 septembre .

**ATTENTION** vous ne pourrez y participer que si vous figurez sur la liste des inscrits de Sqy Dance ( si vous avez réglé votre inscription vous y serez). **Aucune « régularisation » ne pourra être effectuée sur place !**

Nous avons annoncé dans nos différents courriers que les cours reprendraient sous une forme comparable à l'avant COVID, las, hormis la rotation des couples qui est de nouveau possible mais pas obligatoire, les consignes que nous a adressées la municipalité, fondées sur différents arrêtés, nous obligent à remettre en vigueur les dispositifs mis en place l'an dernier. Ceux -ci sont complétés par de nouvelles dispositions liées à la mise en place du contrôle du pass sanitaire.

### Au début du cours :

- le professeur vérifiera votre pass sanitaire .
- il cochera, sur la liste des inscrits, la case indiquant votre présence au cours.

### Pendant le cours :

- il veillera au port du masque.

A la fin du cours, il vous invitera à sortir par une porte différente de celle empruntée pour entrer dans la salle.

Bien sûr les consignes concernant les gestes barrières restent en vigueur. Nous comptons sur vous pour que tout se passe bien dans le respect des consignes et des personnes .



### Autorisation de vérification du Pass Sanitaire

Conformément  
à la demande  
de la  
Municipalité  
nous avons donné  
une habilitation à  
nos professeurs  
pour contrôler les  
pass Sanitaires

Je, soussigné Daniel Desaldealer, président de l'association Sqy Dance,  
habilité .....  
à procéder à la vérification du pass Sanitaire à l'entrée des salles que la  
municipalité met à la disposition de notre association.

Cette vérification est imposée par le protocole sanitaire que nous avons  
signé , c'est une condition "sine qua non" qui nous permet d'utiliser les  
salles en question.

( Cette délégation prendra fin dès que les dispositions liées à la situation sanitaire ne  
seront plus en vigueur).

Pour faire valoir ce que de droit .

## Changements dans le calendrier

### Le 16 Octobre

sera un moment de rencontre privilégié à la FERME du MANET pour tous nos adhérents :

#### - le matin

de 10h30 à 12h30 : Entraînement exceptionnel (dds)

de 12H30 à 13h30 pique nique pour tous les volontaires

#### - l'ap-m

de 14h à 16h : Entraînement west coast swing,

de 16h30/18h30 **Initiation : stage gratuit de KIZOMBA**

#### - Le soir Soirée dansante toutes danses

19h apéritif dînatoire (boissons fournies par Sqy Dance/ plats apportés par les participants.....)

de 20h à 1h soirée toutes danses "repas auberge espagnole" PAF ( **P**articipation **AuxFrais**5€)  
Inscription obligatoire – Animations ( salsa rueda pour tous )



**DIMANCHE 19 SEPTEMBRE**  
**Espace Marta Pan devant la BU de l'université**  
**UVSQ**



ET aussi DIMANCHE 26 SEPTEMBRE selon les conditions météo  
*annulation si pluie*